

Séance du 29 janvier 2024

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de JEAN-LOUIS SCHOTT

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BOULAY Christian, ~~M. BRUCKERT Daniel~~, M. KESSLER Philippe, M. MARTIN Paul, M. RIBSTEIN André, M. SCHNEIDER Patrice, M. SCHOTT Jean Louis

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

N. BRUCKERT Daniel
REÇU À LA PRÉFECTURE

Etai(en)t excusé(s) :

14 FEV. 2024

Date de la convocation
19 janvier 2024

Date d'affichage
19 janvier 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^{A(On)t été nommé(es)} **secrétaire(s) de séance :** *Mme PILLAUD Anne-Laure*

02 février 2024
et publication du
02 février 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

réuni sous la présidence de JEAN-LOUIS SCHOTT après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 29.01.2024.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
	- un excédent de fonctionnement de : 1 198,89
	- un excédent reporté de : 5 063,41
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 6 262,30
	- un excédent d'investissement de : 987,14
	- un déficit des restes à réaliser de : 0,00
	Soit un excédent de financement de : 987,14
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT 6 262,30
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 6 262,30
	<hr/>
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 987,14

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à WALTENHEIM

Le Président JEAN-LOUIS SCHOTT

le(s) secrétaire(s) de séance

